

## INTRODUCTION

Parmi les diverses représentations qui donnent forme à l'entreprise figure celle de la construction organisationnelle. Elle entre dans ce schéma d'analyse au moins de deux manières. L'entreprise apparaît tout d'abord sous les traits d'un système générique face à d'autres formes de structuration des échanges (par exemple : le marché). L'image se précise ensuite, une fois sa désignation connue, comme configuration unique résultant des choix de ses membres (par exemple : le statut juridique, l'organigramme). Dans un cas comme dans l'autre, l'entreprise prend la forme d'un centre de décision organisé. Les choix réalisés obéissent à leur tour à plusieurs logiques. Ils dépendent des opportunités de croissance du marché et de l'état de la concurrence. Cette version est utile pour le positionnement stratégique de l'entreprise dans son contexte, mais elle ne fournit pas pour autant une vue complète de la firme. Les décisions revêtent aussi une autre dimension car elles participent au système d'organisation des pouvoirs qui, selon les circonstances, se complètent ou s'affrontent. C'est ce que propose l'analyse, si cette vision duale est adoptée.

Cette conception en matière d'organisation a des applications dans tous les domaines des sciences de gestion, qu'il s'agisse de la production, de la stratégie, des relations humaines ou du marketing. Elle est retenue dans ce travail pour l'étude des questions financières, avec le dessein de leur donner une orientation particulière. Tout problème est, par suite, analysé simultanément sous deux angles et plus précisément en privilégiant l'articulation entre ses aspects financiers et ceux qui relèvent de la répartition du pouvoir entre décideurs.

L'organisation du pouvoir reçoit des éclairages théoriques différents. Elle peut être tenue pour harmonieuse par l'ensemble des membres de l'entreprise c'est-à-dire conforme au dispositif hiérarchique prévu. Une autre possibilité, qui en est la négation, s'attache à mettre à jour des frictions dans le fonctionnement de l'entreprise (terme choisi parmi d'autres pour préserver une certaine généralité dans le propos). Les causes sont multiples, mais elles se logent dans les rapports que les individus entretiennent entre eux dans l'exercice du pouvoir. On observe, par exemple, que les relations sont plus incertaines pour certains types d'organisation précis, ainsi qu'avec des états changeants et la menace d'une disparition. L'harmonie apparaît cette fois, non pas comme un état, mais sous la forme d'un objectif auquel on parvient au prix d'ajustements permanents. Elle est censée résulter de la réduction des frictions. Dans cette perspective de contrôle, l'objectif de l'étude est de rationaliser les décisions financières comme moyens de mise en œuvre d'une politique d'alignement des comportements. La décision financière analysée est celle du choix de la structure du capital ou, en d'autres termes, du taux d'endettement. L'apport est de proposer une

interprétation spéciale à l'usage des capitaux et qui s'ajoute, dans des conditions à préciser, à l'explication dominante qui consiste à réaliser des projets rentables.

Ce travail prend appui sur plusieurs approches des questions financières et sur leurs différences. La première consiste à isoler un problème en le limitant à quelques variables clés. C'est souvent le fait d'une théorie. Par exemple, les conséquences de la dette sont étudiées sur la rentabilité des actions de la société. La seconde insère le problème dans son contexte, défini de façon plus ou moins large. Plusieurs séries de variables sont alors réunies et l'on juge de leur efficacité d'ensemble. L'exercice est plus difficile. Il est le fruit du rapprochement de plusieurs théories et la méthode convient très bien à l'esprit de ce qu'il est convenu d'appeler la finance organisationnelle. Par exemple, l'utilisation d'un ensemble de financements est appréciée dans deux directions qui ne sont plus séparées : la rentabilité et la supervision des décisions.

La méthode offre aussi des perspectives de prolongements qui méritent réflexions. Elle permet d'envisager les conditions de réussite des mesures de régulation, au travers de leur suivi et de l'ensemble de leurs effets. Une chose est certaine : l'entreprise se transforme à la suite des dispositions prises pour corriger des frictions. S'agissant de la structure financière, la société qui s'endette n'est plus la même au cours de l'opération, ni à la fin. Une insuffisance d'analyse viendrait de ne considérer que l'issue de l'opération, sous un jour exclusivement financier et une fois le traitement achevé, sans savoir si l'activité n'a pas été profondément modifiée dans l'intervalle. Or, il a fallu prendre de nombreuses décisions pour assumer l'endettement. En supposant la dette remboursée, la société ne ressemble pas à ce qu'elle était avant son émission. La situation finale n'est pas la situation initiale sans dette. Il serait contestable de penser pouvoir revenir à la situation précédant les décisions de réorganisation ou de raisonner comme si elle n'avait jamais existé. La société est sur une nouvelle trajectoire.

L'autre effet porte sur les changements de comportements des personnes impliquées dans le traitement des problèmes. Dans certains cas, les remèdes imposés pour corriger les frictions provoquent des réactions de sens contraire de la part des organes soumis au contrôle. Les mentalités sont modifiées par des rapports prolongés avec les prêteurs et une longue pratique de gestion des problèmes de l'endettement. Dans d'autres cas, une intervention de nature plutôt incitative conduirait à de nouvelles formes de relations entre les différents acteurs. Le traitement des oppositions évolue dès lors vers le rapprochement des catégories et change leur configuration.

L'analyse de ces transformations correspond à ce que l'on appelle dans la suite le coût des contrôles. Ce sont des effets induits que la finance organisationnelle aspire à mieux saisir de par sa double orientation et son attachement au contexte.

L'étude propose une réflexion élargie sur les financements. Dans ses aspects théoriques, elle privilégie les idées fondamentales et les éléments jugés essentiels des courants de pensée existants. Leur nombre et leur diversité ne permettent pas de prétendre à l'exhaustivité ni d'en détailler toutes les facettes. L'étude a aussi une orientation historique pour retracer le déroulement d'une problématique dans le temps.

L'objectif est de faciliter la compréhension de plusieurs modes de pensée et la lecture de leur regroupement dans un schéma explicatif commun de la structure financière. L'intention de l'étude est de fournir les clés d'une connaissance synthétique d'un schéma d'analyse et les bases préalables à des approfondissements futurs. La pré-

sentation comprend une part d'interprétation personnelle et explore des pistes sous forme d'hypothèses de travail.

Le souci d'aller à l'essentiel limite la bibliographie aux travaux jugés les plus représentatifs ayant permis de franchir un pas qui semble décisif. L'orientation historique justifie la présence de références anciennes.

Le plan est articulé en plusieurs étapes et selon différents objectifs.

Le premier objectif est de définir le cadre d'analyse de la finance organisationnelle. Le choix de la firme, comme unité d'étude, rattache la discipline à la finance d'entreprise. Dans cette sphère, le courant de pensée apparaît comme méthode ou manière enrichissante de réunir des cadres financiers et non financiers. Un autre aspect est de considérer le contexte de frictions auquel il est fait référence et de caractériser la nature des désaccords décisionnels (chapitres 1 à 3).

Le traitement des frictions trace le cadre des objectifs suivants. Il est au cœur de l'étude et mérite une réflexion approfondie. Face aux formes de dysfonctionnements connues, la logique de la discipline conduit à sélectionner les solutions d'origine financière. Elle prône une intervention par les flux financiers. Le thème d'application est celui de la structure du capital de la société, bâtie sur la permutation des ressources d'emprunt et des actions. Il permet d'enrichir l'une des préoccupations centrales de la finance et d'abonder dans le sens de la théorie de l'absence de neutralité. De ce point de vue, la finance organisationnelle est capable de prendre en considération les grands thèmes de la finance et de prouver sa vocation à les prolonger.

L'aspect le plus prometteur et le plus développé dans cette étude porte sur l'efficacité de la régulation des frictions par les financements. Cette partie nécessite l'utilisation d'outils d'évaluation de l'efficacité. La structure financière sert ainsi de cadre révélateur des limites de la politique de régulation.

Les limites les plus connues sont les restrictions venant des prêteurs en réponse aux inconvénients de l'octroi de dettes en grande quantité. Ce volet est financier. Les limites les moins connues sont organisationnelles. L'efficacité du contrôle, et donc son coût, dépendent des effets en cascade qu'il produit. Cette partie conduit à s'interroger sur l'adéquation de la solution financière au problème des frictions et sur les transformations provoquées dans l'entreprise, jusqu'à ses investissements (chapitre 4).

La réunion des deux volets, financier et organisationnel, élève l'analyse à la dimension de l'entreprise et permet d'apprécier l'efficacité des décisions à un niveau d'investigation plus complet. Cette association pourrait aider à comprendre l'avantage méthodologique de la finance organisationnelle à considérer le tout. C'est l'ensemble qui doit être en phase (chapitres 5 et 6).